

I. AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT NATIONAL A COMMANDES N° DNCMP/129 /F/2017 POUR LA FOURNITURE DES INSTALLATIONS ET EQUIPEMENTS A LA MUTUELLE DE LA FONCTION PUBLIQUE.

Date de publication : 12/04/2017

Date d'ouvertures des offres : 12/05/2017

1. OBJET DU MARCHÉ

L'objet du présent marché est la fourniture à commandes des installations et équipements dont les spécifications techniques sont précisées en annexe.

2. FINANCEMENT DU MARCHÉ

Le marché est financé sur le Budget de la Mutuelle, exercice 2017.

3. PARTICIPATION

La participation au présent marché est ouverte à égalité de conditions à toutes les personnes morales ou physiques justifiant des capacités juridiques, techniques et financières nécessaires à l'exécution du marché.

Ne peut participer à cet Appel d'Offre tout soumissionnaire concerné par l'une des règles d'incapacité énumérée à l'article 55 du Code des Marchés Publics.

N'avoir pas de litige notifié avec la Mutuelle pour les marchés antérieurs.

4. ALLOTISSEMENT.

Le marché est constitué de deux lots :

Lot 1 : Fourniture et installation des équipements

Lot 2 : Fourniture et installation du groupe hydrophore et des groupes électrogènes.

5. CONSULTATION ET ACQUISITION DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES

Le Dossier d'Appel d'Offres ainsi que les modèles du mobilier et des autres équipements pourront être consultés tous les jours ouvrables de 7 h 30' à 15 h 30' aux adresses ci-après:

- Direction Générale de la Mutuelle sise avenue du JAPON N° 6486/A
BP 1784 BUJUMBURA – BURUNDI
Bureau N°206, 2^{ème} étage.
Tél. (257) 22 22 30 67, FAX (257) 22 22 56 36

Le dossier d'Appel d'Offre pourra être obtenu moyennant paiement d'une somme non remboursable de cinquante mille francs Burundais (**50.000 FBU**) et sur présentation d'un bordereau de versement. Le versement est fait comme suit :

- i. 25.000 BIF sont versés au compte n° 1123/037 ouvert à la BRB au nom de la Mutuelle de la Fonction Publique,
- ii. 25.000 BIF sont versés au compte n° 1101/001-04, ouvert à la BRB avec mention du numéro du Dossier d'Appel d'Offres.

Les bordereaux de versement font parties des pièces constitutives du Dossier d'Appel d'Offres.

6. PRESENTATION ET DEPOT DES OFFRES

Les offres doivent être présentées dans deux enveloppes intérieures distinctes: l'une contiendra l'offre technique portant clairement la mention «Offre Technique » et la référence du numéro du Dossier d'Appel d'Offres ; l'autre enveloppe contiendra l'offre financière portant clairement la mention «Offre Financière » et la référence du numéro du Dossier d'Appel d'Offres.

Ces deux enveloppes doivent être placées dans une enveloppe extérieure commune sans aucun signe distinctif, portant clairement le numéro du Dossier d'Appel d'Offres avec la mention « **A n'ouvrir qu'en séance publique prévue le 12/5/2017 à 10h00** ».

L'ouverture des offres techniques et financières se fera au même moment et une procédure en deux étapes est adoptée pour l'évaluation des offres.

L'évaluation des offres techniques devra être menée en premier, suivie directement de l'évaluation financière pour les offres jugées techniquement conformes.

Les offres doivent être paginées et avoir une table des matières.

7. VALIDITE DES OFFRES

Les soumissionnaires restent engagés par les offres pendant nonante (90) jours à compter de la date d'ouverture des offres. Passé ce délai, la Direction Générale de la Mutuelle de la Fonction Publique pourra leur demander la prolongation de la validité de leurs offres.

8. DATE LIMITE DE DEPOT DES OFFRES

Les offres rédigées en langue française devront parvenir à la Direction Générale de la Mutuelle sise Boulevard du JAPON, BP 1784 BUJUMBURA au plus tard le 12/5/2017 à 9h30 heures locales.

Les offres remises avec retard ne seront ni acceptées, ni présentées à la séance d'ouverture.

La séance d'ouverture des offres aura lieu le 12/05/2017 à 10h00 dans la salle des réunions de la Direction Générale de la Mutuelle.

Cette séance est publique et se fera en présence des soumissionnaires qui le souhaitent ou leurs représentants et d'un représentant de la Direction Nationale des Marchés Publics conformément à l'article 60 du Code des Marchés Publics du Burundi. Le procès-verbal d'ouverture sera contresigné par les membres de la sous-commission d'ouverture des offres. Par tous les soumissionnaires présents et par le représentant de la Direction Nationale de Contrôle des Marchés Publics (DNCMP) ayant participé à la séance d'ouverture des offres.

Les offres doivent parvenir à l'adresse sus-indiquée sous pli fermé, portant clairement la mention « **OFFRE POUR LA FOURNITURE DES INSTALLATIONS ET EQUIPEMENTS A LA MUTUELLE DE LA FONCTION PUBLIQUE, A N'OUVRIR QU'EN SEANCE PUBLIQUE DU 12/05/2017** ».

9. SEANCE D'OUVERTURE DES OFFRES

L'ouverture des enveloppes aura lieu le 12/05/2017 à 10 heures, en présence des soumissionnaires qui le désirent ou leurs représentants et ainsi qu'un Représentant de la Direction Nationale de Contrôle des Marchés Publics (DNCMP), dans la salle de réunion située au deuxième étage, numéro 207. L'ouverture des offres techniques et financières se fera en même temps dans la salle des réunions de la MFP.

10. REVISION DES PRIX.

Les prix sont fermes, non révisables et non actualisables. Une offre présentée avec une clause de révision des prix sera considérée comme ne satisfaisant pas aux conditions d'Appel d'Offres et sera rejetée.

11. CAUTION DE SOUMISSION.

Une caution de soumission de **deux millions de Francs burundais (2000 000 Fbu)** sous forme de garantie bancaire émise par une banque agréée conformément à l'article 92 du code des Marchés Publics et au modèle y relatif en annexe V, devra être remise à l'ouverture des offres.

Son absence entraînera le rejet pur et simple de l'offre. Elle sera saisie et réalisée en cas de désistement du soumissionnaire en défaut.

12. DELAI DE LIVRAISON

Le délai de livraison est fixé au maximum à **trente (30) jours ouvrables** dès la réception de la lettre de commande. Les expéditions partielles ne sont pas autorisées pour le lot attribué.

13 CRITERES DE QUALIFICATION

Pour établir qu'il est admis à soumissionner en application des dispositions des Instructions aux Soumissionnaires, le soumissionnaire remplira les déclarations d'admissibilité figurant dans le formulaire d'offre (Formulaire de soumission).

Pour établir qu'il possède les qualifications requises pour exécuter le marché, le soumissionnaire fournira les pièces justificatives demandées pour chaque critère d'évaluation et de qualification.

14. ADRESSE

Direction Générale de la Mutuelle de la Fonction Publique sise au Boulevard du JAPON, BP 1784 Bujumbura-Burundi.

Téléphone : 22 21 72 55 , Fax 22 22 28 47.

15. LEGISLATION

Le présent marché est administré par le « Code des Marchés Publics du Burundi », Loi n° 1/01 du 04 février 2008 et ses textes d'application.

Fait à Bujumbura, le 30 / 03 / 2017

**LA DIRECTRICE GENERALE DE LA
MUTUELLE DE LA FONCTION PUBLIQUE**

